

**Révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Dieppe en
Plan Local d'Urbanisme – Avenant n°4 au marché n°07.015**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 39*

LE 4 FEVRIER DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 27 janvier 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle (jusqu'à la question n°19), M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (jusqu'à la question n°3), M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (jusqu'à la question n°6), Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°11), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. VERGER Daniel, Mme DUPONT Danièle (à partir de la question n°20), Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta (à partir de la question n°4), Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n°7), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°12), Mme THETIOT Danièle.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LEVASSEUR Thierry, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à Mme COTTARD Françoise, M. VERGER Daniel à M. LEFEBVRE François, Mme DUPONT Danièle à M. LAPENA Christian (à partir de la question n°20), Mme MELE Claire à M. TAVERNIER Eric, Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°4), Mme AUDIGOU Sabine à Mme DELANDRE Béatrice (à partir de la question n°7), M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°12), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

M. Hugues Falaize, Adjoint au Maire, expose que par marché n° 07.015 en date du 02 février 2007, la Ville de Dieppe a confié au groupement d'entreprises « Territoires, Sites et Cités » les travaux de mise en œuvre de la révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Dieppe en Plan Local d'Urbanisme.

Ce marché a déjà fait l'objet de trois avenants :

- le 04 avril 2008, l'avenant n° 1 a pour objet, suite à la liquidation judiciaire du bureau d'études « les urbanistes associés », d'accepter sa substitution auprès de la Sarl « les Urbanistes Associés » ;
- le 04 avril 2008, l'avenant n° 2 porte sur le rééchelonnement de la facturation de la phase 2 sous forme de trois acomptes ;
- le 07 avril 2009, l'avenant n° 3, suite au changement d'équipe municipale, porte sur le nouveau projet de la Ville par la nouvelle municipalité entraînant une augmentation du marché hors taxes de 17,02 %.

Suite à la refonte des enjeux de l'étude par rapport au marché initial et des orientations de la nouvelle municipalité, il convient de reporter la date de fin du contrat et de redéfinir le calendrier prévisionnel des travaux. Le marché est ainsi prorogé jusqu'au 31 janvier 2012.

L'avenant n° 4 prend également en compte :

- une erreur de calcul de 395,30 € relevée dans le marché initial,
- suite à la demande du titulaire du marché « Territoires, Sites et Cités », la part attribuée au sous-traitant « Maxime Godard » est ramenée à 3 200 € non soumis à la TVA, somme déjà réglée par mandatement.

Le montant total du marché s'élève à 166 951,47 € HT soit 199 046,76 € TTC, répartis ainsi entre les différents intervenants :

- Territoires, Sites et Cités 80 256,47 € HT soit 95 359,54 € TTC (dont 3 200 € non soumis à la TVA, pour le sous-traitant « Maxime Godard »
- Antéa 33 725,00 € HT soit 40 335,10 € TTC
- Eurotrans Consultants 38 670,00 € HT soit 46 249,32 € TTC
- J-Louis Guichenu, Consultants 14 300,00 € HT soit 17 102,80 € TTC

N'ayant pas d'incidence financière, cet avenant n'a pas été présenté en Commission d'Appel d'Offres.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 4 au marché n° 07.015.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

<p>Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.</p>
